



NOTE DE TRAVAIL

**RÉUNION RÉGIONALE SPÉCIALE DE NAVIGATION AÉRIENNE (RAN)
AFRIQUE-OCÉAN INDIEN (AFI)**

Durban (Afrique du Sud), 24 – 29 novembre 2008

Point 6 : Élaboration d'un ensemble de programmes de travail complets dans le domaine de la navigation aérienne, visant à améliorer l'efficacité du système de navigation aérienne (Comité sur l'efficacité)

COMMUNICATIONS AIR-SOL DANS LA RÉGION AFI

[Note présentée par l'Association du transport aérien international (IATA)]

SOMMAIRE

Le présent document présente les résultats des enquêtes sur les communications menées par l'IATA et formule une proposition pour l'amélioration des communications air-sol dans la Région AFI par l'utilisation des prévisions de propagation ionosphérique.

La suite à donner par la réunion figure au paragraphe 2.

1. INTRODUCTION

1.1 À l'occasion, l'IATA réalise des études sur les performances des communications VHF (très hautes fréquences) et HF (hautes fréquences) et sur la qualité des services de trafic aérien (ATS) dans la Région AFI. L'IATA a mené une telle étude du 3 au 23 septembre 2007.

1.2 Un document de travail sur les résultats de l'étude a été présenté à la 16e réunion du Groupe régional Afrique-océan Indien de planification et de mise en œuvre (APIRG/16, Kigali, Rwanda, 19 au 23 novembre 2007). Les États de la Région AFI ont demandé à l'IATA d'examiner, tous les 18 mois, la performance des communications air-sol VHF et HF, ainsi que la qualité des services ATS. La prochaine étude sera effectuée en mars 2009.

1.3 Lors de la 14e réunion du Groupe de travail sur le minimum de séparation verticale réduit, tenue en mai 2008, la Fédération internationale des associations de pilotes de ligne (IFALPA) a exprimé des inquiétudes face aux carences qui affectent les communications en Afrique, en particulier en Angola et en République démocratique du Congo. C'est pourquoi le Groupe de travail RVSM de la Région AFI et l'équipe chargée de la gestion du projet (PMT) ont demandé à l'IATA d'effectuer, du 23 juin au 11 juillet 2008, une étude spéciale sur les communications dans les régions d'information de vol (FIR) de Brazzaville, Kinshasa et Luanda. Les résultats de cette étude sont résumés ci-dessous.

1.4 **Brazzaville :** les communications VHF dans la FIR Brazzaville se sont améliorées sensiblement depuis septembre 2007.

1.5 **Kinshasa** : les communications VHF dans la FIR Kinshasa se sont dégradées de façon importante depuis septembre 2007. La disponibilité des communications HF doit être améliorée par le Centre d'information de vol (FIC) de l'aéroport de Ndolo dans la mesure où l'équipement le permet.

1.6 **Luanda** : les communications VHF dans la FIR Luanda étaient toujours limitées à la zone de contrôle terminale (TMA) de Luanda, comme c'était le cas en septembre 2007. Le nouveau système satellitaire VHF devait être mis en fonction le plus tôt possible. La disponibilité des communications HF air-sol avait besoin d'amélioration, ce qui nécessitait une analyse en profondeur de l'ensemble de la chaîne de transmission.

1.7 À la suite de cette étude, des mesures de correction ont été prises dans les FIR Kinshasa et Luanda. Des données sur les communications ont été recueillies quotidiennement, envoyées à l'IATA pour analyse et présentées aux téléconférences hebdomadaires de l'équipe PMT RVSM. Grâce à cet effort spécial, des améliorations graduelles ont été constatées entre la fin juillet et la fin août 2008.

1.8 On peut tirer une leçon importante de l'étude des trois FIR mentionnées plus haut : les États et les fournisseurs de services de navigation aérienne qui utilisent les communications HF doivent choisir leurs fréquences en tenant compte des conditions de propagation ionosphérique.

Recommandation 6/x — Amélioration des communications air-sol hautes fréquences (HF) dans la Région AFI par l'utilisation des prévisions de propagation ionosphérique

Il est recommandé que les États et les fournisseurs de services de navigation aérienne utilisant les communications air-sol HF élaborent, pour le choix des fréquences opérationnelles, des procédures qui tiennent compte des prévisions de propagation ionosphérique.

2. SUITE À DONNER

2.1 La réunion est invitée à :

- a) prendre note du contenu de ce document ;
- b) recommander aux États et aux fournisseurs de services de navigation aérienne de tenir compte des prévisions de propagation ionosphérique dans le choix des fréquences opérationnelles HF ; et
- c) adopter la recommandation formulée au paragraphe 1.8 du présent document.